

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURENTIEL

Magasins de stockage – Quai Chateaubriand

AMIC 2022.14

En application des dispositions de l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance des opérateurs économiques la manifestation d'intérêt spontanée d'une entreprise en vue de l'occupation de parcelles du domaine public portuaire de Saint-Malo.

À la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée émise par la société TIMAC AGRO pour l'exploitation de 2 magasins de stockage situés sur le port de St. Malo, Edeis Ports de Saint-Malo et Cancale envisage de délivrer deux conventions d'occupations temporaires du domaine public dont les caractéristiques sont les suivantes :

LOT N°1

Référence	Magasin n°33
Type de bien	Magasin de stockage
Localisation	Quai des Corsaires
Surface du bâtiment	2 895m ²
Description	Structure de 4 murs porteurs. Non alimenté par bandes transporteuses.
Amiante	OUI (DTA disponible sur demande)

LOT N°2

Référence	Magasin n°36
Type de bien	Magasin de stockage
Localisation	Quai Chateaubriand
Surface du bâtiment	1 429m ²
Description	Structure de 4 murs porteurs. Non alimenté par bandes transporteuses.
Amiante	OUI (DTA disponible sur demande)

Pour l'ensemble des lots, les conditions de mises à disposition seront les suivantes :

Début de l'autorisation	01/01/2023
Durée	6 ans avec une clause d'engagement de volume annuel donnant lieu au versement d'une pénalité financière ou à une résiliation anticipée du titre en cas d'objectif non atteint.
Nature du titre	Droit simple
Redevance annuelle	Au minimum, basée sur la grille tarifaire 2023 : 22,99€ HT /m ² /an

Conditions d'occupation	Le bien est remis en l'état à l'occupant. Tous les travaux d'entretiens, petites réparations et aménagements nécessaires à l'activité sont à la charge exclusive de l'occupant.
--------------------------------	---

L'entreprise remettra à l'appui de sa candidature, un dossier comprenant une présentation de l'entreprise et, pour chacun des lots auquel elle candidate, une présentation de l'activité projetée dans le bâtiment, ainsi que tous les éléments nécessaires à l'évaluation des critères mentionnés ci-dessous. L'absence d'élément dans le dossier permettant d'apprécier l'un des critères ou sous-critères empêchera l'attribution des points correspondant. Les éléments apportés par les candidats retenus dans le cadre de leur réponse à cet appel à manifestation seront repris sous la forme d'engagements du bénéficiaire dans la convention d'occupation temporaire.

Les projets seront étudiés selon les critères décomposés en sous-critères suivants :

1. ACTIVITE DE FRET MARITIME (60 points) :

- **Engagement de volume annuel :**
 - o Perspectives de tonnages par type de marchandises ;
 - o Nombre de rotation annuelles au sein du hangar
- **Trafic maritime annuel :**
 - o Nombre et volume des navires en imports/exports envisagés
- **Organisation de l'activité sur un an :**
 - o Durée moyenne de stockage des marchandises ;
 - o Temps d'escale moyen des navires

2. CONDITIONS D'EXPLOITATION (30 points) :

- **Entretien du hangar sur la durée de mise à disposition :**
 - o Plan de suivi
 - o Budget alloué
- **Prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux liés à l'activité :**
 - o Anticipation et/ou gestion des impacts environnementaux ;
 - o Préconisations de sécurité liées aux équipements et personnels

3. VALEUR AJOUTEE POUR LE TERRITOIRE (10 points) :

- **Clients :**
 - o Localisation des sièges et/ou filiales
- **Marchandises :**
 - o Destination des marchandises importées ;
 - o Provenance des marchandises exportées.

- Les candidats sont également invités à formuler une **proposition de redevance annuelle**, étant entendu que la proposition ne pourra être inférieure à la base tarifaire indiquée plus haut dans les conditions de mises à disposition.

Date limite de remise des candidatures	17 décembre 2022 à 12h00.
Renseignements et dépôt des candidatures	EDEIS Ports de Saint-Malo et Cancale Gare Maritime de la Bourse – Esplanade de la Bourse 35 400 Saint Malo Tel : 02 99 20 51 00 Courriel : contact@saintmalo-cancalle.port.bzh
Annexe(s)	- Plans de masse
Date de publication	07/12/2022